

PARCOURS 9

La plaine qui déborde

📍 Le Plessis-Trévisé et Chennevières-sur-Marne

📏 11 km

🕒 2h30 de marche

→ Aller simple

> Accès en voiture conseillé
ou bus n°209 arrêt Château des Tourelles

ITINÉRAIRE PAS À PAS

Point de départ (D) au parc du Château des Tourelles, 19 avenue de la Maréchale au Plessis-Trévisé.

Au sortir du parc, sur votre droite, remontez l'avenue de la Maréchale et tournez à gauche à la prochaine intersection avenue du Domino Noir. Au bout de la rue, empruntez par la gauche le Rond-point du Val Roger et tournez à gauche sur l'avenue

du Val Roger. Au prochain carrefour, placé en son centre, la grille du Château de la Lande (1) est le dernier vestige encore visible de l'édifice démolé en 1943.

Poursuivez tout droit, derrière la grille, sur l'avenue du parc de la Lande. Au croisement, la rue se divisant en deux, empruntez comme bon vous semble l'une ou l'autre des deux bifurcations qui se rejoignent quelques mètres plus loin. À l'intersection

avec *l'avenue du Chemin Vert*, tournez à droite puis à gauche au croisement avec *l'avenue du Tramway*. Au rond-point, continuez tout droit sur *l'avenue Ardouin* pendant 300 m. En plein cœur du centre-ville du Plessis-Tréville, à la fourche au niveau du kiosque présent sur l'esplanade du marché couvert, continuez à droite sur *l'avenue Ardouin*. 100 m plus loin sur votre droite, devancée par un jardin aux tracés rectilignes, une élégante villa bourgeoise abrite depuis 1923 la **Mairie du Plessis-Tréville (2)**.

Après avoir parcouru 400 m, au rond-point, prenez *l'avenue Saint-Pierre* sur votre droite. Au prochain carrefour à feux, continuez tout droit sur *l'avenue Maurice Ponroy*. Au bout, cette rue se prolonge en chemin piétonnier vous menant dans l'espace naturel de la Plaine des Bordes. Empruntez ce chemin et au prochain rond-point poursuivez tout droit sur *la rue des Bordes*. 150 m après le 2^e rond-point, vous voici à l'entrée du **parc départemental de la Plaine des Bordes (3)**.

Après avoir découvert le parc, continuez sur *la rue des Bordes* puis tournez à gauche à la prochaine intersection sur *l'avenue Champplain*. Après environ 150 m, sur votre droite, se trouve le Centre Technique et Régional de Tir à l'Arc. Implantée sur ce site depuis plus de 160 ans, la compagnie propose, sur réservation, des initiations et des temps de découverte à destination des groupes, permettant d'appréhender ce sport alliant précision, maîtrise de soi et concentration.

Revenez sur vos pas en tournant à gauche dans *la rue des Bordes*, laissez passer 2 rues, puis poursuivez sur près d'1 km jusqu'à l'intersection avec *la route de la Libération, route départementale 4*. Prenez à droite et parcourez cet axe sur 1,5 km en direction de la Tour Hertzienne, facilement reconnaissable au loin par sa hauteur et ses couleurs rouge et blanche. Au carrefour avec *la rue Molière*, traversez au passage piéton pour empruntez le trottoir de gauche. 150 m après la station-service, tournez à gauche dans une rue menant à l'arrière **du Fort de Champigny (4)**.

Suivez le sentier piétonnier longeant les fossés et permettant de contourner l'édifice par la gauche. Débouchant de l'autre côté, sur le parking de l'entrée principale, effectuez éventuellement une halte dans cet environnement

boisé. Traversez au passage piéton face au parking du fort pour emprunter le trottoir d'en face et descendez à gauche *la rue Aristide Briand*. À la prochaine intersection, engagez-vous tout droit sur le sentier engazonné et continuez sur le cheminement piéton. Au bout, empruntez en face *la ruelle Colbert* jusqu'au prochain croisement. Au niveau du commissariat de police, tournez à droite et près du parking, faites une halte au **parc Corot (5)**, créé en 1959 dans une ancienne propriété.

Revenez sur *la rue du Général de Gaulle* pour poursuivre votre chemin jusqu'à atteindre un important carrefour dans le centre-ville de Chennevières-sur-Marne. Traversez-le et continuez tout droit en face toujours sur *la rue du Général de Gaulle* en direction de l'Espace Charles de Gaulle. Reconnaisable à sa tourrelle, il donne accès en contrebas aux vignes du Clos Saint-Vincent. Juste à côté, voici l'ancienne mairie de Chennevières-sur-Marne, construite en 1886. Derrière ce bâtiment, sur un coteau dominant la Marne, les **Terrasses de Chennevières (6)** offrent l'une des vues panoramiques les plus remarquables sur la région parisienne.

À gauche de l'ancienne mairie, prenez le chemin piétonnier *du passage de l'école* et descendez les escaliers pour rejoindre *la rue du Pont*. Tournez à gauche sur cette rue et traversez-là au prochain passage piéton pour empruntez le trottoir de droite. À 150 m, prenez *la rue de la Marne* sur votre droite. Au bout, tournez à droite *avenue de la Gare* jusqu'au n°34 où se situe **l'ancienne gare de Chennevières (7)**.

Continuez sur *l'avenue de la Gare* et à la prochaine intersection prenez à gauche *la rue d'Houin* traversant sous la voie ferrée. Au bout, tournez à gauche *rue de Champigny*. À ce croisement, le prestigieux restaurant l'Écu de France fait face à la Marne. Poursuivez sur 700 m et engagez-vous sur *le pont de Chennevières* pour franchir La Marne et rejoindre Saint-Maur-des-Fossés. Continuez tout droit sur *l'avenue du Bac* jusqu'à votre point d'arrivée : **la gare La Varenne – Chennevières (A)**.

À VOIR SUR LE PARCOURS

📍 Le Château des Tourelles



La bâtisse se trouve dans un parc de 4000 m² au caractère romantique. La dénomination du manoir, construit vers 1882, provient des deux tours poivrières placées à ses angles en façade. En meulière, orné de briques et de pierres, il témoigne de l'architecture bourgeoise francilienne du XIX^e siècle. Restauré par le célèbre architecte Viollet-le-Duc, le château est devenu depuis 2001 un lieu d'exposition d'art contemporain. Infos : www.chateau-tourelles.fr

📍 La tour hertzienne de Chennevières



Achevée en 1972 et s'élevant à 123 m de hauteur, c'est alors la plus haute tour de télécommunications jamais construite en France.

📍 Le Fort de Champigny

Bien que situé à Chennevières, sa dénomination vient du fait qu'il servait à la protection de la ville de Champigny-sur-Marne. Représentatif de l'architecture militaire du XIX^e siècle, intégré à la seconde ceinture fortifiée de Paris construite vers 1880, le site s'étend sur 4 hectares. Un important programme de restauration a permis récemment de le mettre en valeur.



📍 L'ancienne gare de Chennevières

Construit en 1929 sur la ligne de la Grande Ceinture de Paris, cet édifice est paré de briques rose saumon, présentant un soubassement en pierres de taille et un décor de céramique vert clair. Le service voyageur a été interrompu en 1939.

i ET AUSSI

voir parcours n°8 : les côteaux de la Marne, l'Écu de France, la Plaine des Bordes.

Le saviez-vous ?

C'est un cas unique en France, le Plessis-Trévisé n'est doté d'aucune « rue », seulement des avenues, ronds-points et des allées. Composée initialement de deux domaines, l'utilisation de ces termes s'est perpétuée pour nommer les nouvelles voies.

L'italianité du nom du Plessis-Trévisé provient du Maréchal Mortier, propriétaire à l'époque d'un domaine sur la future commune, et fait duc de « Trévisé » par Napoléon suite à sa brillante campagne d'Italie.